



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 12 août 2020

VIGILANCE ORANGE ORAGES

Le département de la Seine-Maritime est placé par Météo France en vigilance orange pour un risque d'orages.

Le département de la Seine-Maritime vient d'être placé ce jour en vigilance orange - orages pouvant commencer en milieu d'après-midi jusqu'au milieu de la nuit prochaine. Le vent sous les orages pourrait être extrêmement violent, avec des rafales pouvant atteindre 80 à 100 km/h. Le cumul d'eau sous les orages pourrait être important, atteignant localement jusqu'à 40 mm, avec un risque de grêle.

Les orages sont susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et de points bas peuvent rapidement avoir lieu.

Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime appelle chacun à la plus grande prudence et recommande de respecter les consignes suivantes :

- S'éloigner des arbres et des cours d'eau
- S'abriter dans un bâtiment en dur
- Se tenir informé et éviter les déplacements
- Protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- Éviter d'utiliser son téléphone et les appareils électriques pendant les épisodes orageux.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex